

## **Grève, syndicats, actions : c'est nous qui décidons, pas les patrons !**

*Le 18 février 2015 a été désigné par la Confédération Syndicale Internationale « Journée d'action mondiale de défense du droit de grève » ; les organisations du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base avaient, lors de la réunion de mi-novembre à Toulouse, décidé de lancer une campagne dans la durée. Du matériel complémentaire au texte d'appel est en réparation.*

**Dans toute l'Europe, les libertés syndicales sont attaquées.** Les patrons, les actionnaires, les banquiers et les gouvernements qui sont à leur service mènent une guerre sociale contre les salarié-es, les chômeurs-ses, les retraité-es, les jeunes en formation. De multiples procédés sont utilisés pour tenter de bâillonner les luttes collectives, notamment les mouvements syndicaux dès lors qu'ils ne se soumettent pas au jeu du « dialogue social ». Ce jeu par lequel on veut nous faire croire que dans une discussion à froid, sans rapport de forces, celles et ceux qui ont le pouvoir dans l'entreprise et dans la cité et celles et ceux qui devraient juste obéir, ont le même poids et les mêmes chances de « convaincre » ! La question du pouvoir est primordiale. **Nous voulons construire une société autogestionnaire, et pour cela nous posons la question de l'appropriation collective des moyens de production et d'échanges.** Face aux syndicats qui refusent de se soumettre, face aux syndicats qui organisent les travailleurs et les travailleuses pour que leurs luttes soient plus efficaces, le patronat invente sans cesse de nouvelles règles, tente d'imposer des restrictions toujours plus fortes au droit syndical, au droit de grève, au droit de s'organiser collectivement et librement.



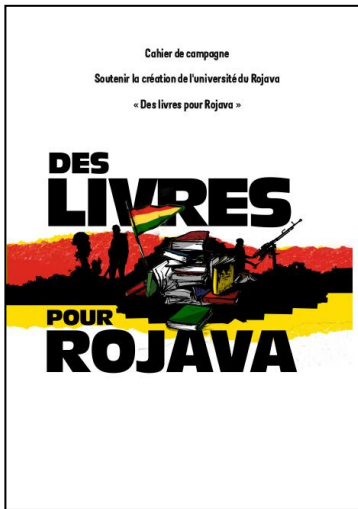
**Ce n'est pas aux patrons de choisir nos syndicats ! Ce n'est pas aux patrons de décider si nous faisons grève !** C'est pourtant ce qu'ils essaient de faire, dans tous nos pays :

- en Belgique**, la coalition gouvernementale veut **restreindre le droit de grève** dans les transports ;
- en Allemagne**, un projet de loi, soutenu par la confédération DGB, prévoit d'**interdire à certains syndicats la possibilité d'appeler à la grève** ;
- en Italie**, le **droit de grève est considérablement affaibli** dans plusieurs secteurs et un accord entre le patronat et trois confédérations syndicales (CGIL, UIL, CISL) **retire quasiment tout droit syndical aux autres organisations** ;
- dans l'Etat espagnol**, tandis que des responsables de l'UGT et des CCOO **détournent l'argent public** en collaboration avec le patronat, le gouvernement **jette en prison des milliers de personnes** parce qu'elles ont manifesté ou fait grève ;
- en Suisse**, la « paix du travail » acceptée par la confédération USS, organise la **quasi-absence de grèves et donc l'exploitation des salarié-es** ;
- en France**, le patronat **harçèle juridiquement les syndicats qui organisent des grèves**, tandis que le **gouvernement couvre les atteintes au droit de grève**.

Droit de grève attaqué, libertés syndicales remises en cause, corruption, collaboration de certains « syndicats » avec le patronat, manifestations réprimées, etc., ce ne sont là que quelques exemples, interchangeables entre les différents pays. Bien entendu, ces attaques patronales ne se limitent pas à l'Europe. En témoignent par exemple, les licenciements de grévistes au Brésil, les agressions physiques de grévistes en Afrique du Sud, la répression antisyndicale en Corée...

Les organisations membres du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base décident de lancer une campagne internationale pour les libertés syndicales, notamment pour que, partout **les travailleurs et travailleuses puissent choisir le syndicat de leur choix, chaque syndicat dispose des mêmes droits, le droit de grève soit exercé sans aucune entrave** [...] Notre réseau représente un syndicalisme d'action, capable d'animer des luttes exemplaires. Nous n'avons pas besoin de droits formalisés pour lutter, mais la conquête des droits syndicaux est en elle-même un processus de lutte. L'entrée dans le cadre légal des droits syndicaux permet de généraliser, de faciliter et d'étendre l'action. La lutte pour la conquête des droits syndicaux, en premier lieu dans les entreprises et sur les lieux de travail, dans le secteur public comme privé, détermine un clivage par rapport au syndicalisme institutionnel, notamment celui de la CES et de ses organisations. [...] **C'est pourquoi nos organisations décident de construire une campagne du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base, pour conquérir et défendre les droits syndicaux, le droit de grève et de négociation** [...]

## Rojava : Kobané libéré ! La construction des cantons se poursuit



Le lundi 26 janvier, après 134 jours de combat, les forces de « DAECH » ont été expulsées de la ville de Kobané, qui est donc désormais libre. La guerre n'est pas pour autant finie, la ligne de front a été déplacée à quelques kilomètres de la ville. Cette libération a été rendue possible à la fois grâce à la pugnacité des YPG/YPJ (les unités de protection du peuple) et à l'intensification des frappes de la coalition internationale menée par les États-Unis. Kobané est aujourd'hui une ville détruite, mais il faudra sans doute que la guerre se stabilise pour que les habitant-es qui ont du fuir puissent retourner dans le canton de Kobané. Pour l'instant, les réfugié-es vivent dans les camps installés à la frontière en Turquie. **Ces camps sont toujours alimentés par les municipalités et les habitant-es de la région kurde de Turquie et non par l'État turc qui refuse de prendre en charge les réfugié-es.** Les besoins en nourriture, vêtements, médicaments sont toujours d'actualité.

Au niveau des soutiens internationaux, on peut noter que les États-Unis ont retiré en décembre de la liste des organisations terroristes les partis kurdes irakiens (PDK et UPK) d'obédience libérale, mais toujours pas le PKK, qui combat pourtant aussi « DAECH ». Le PYD (parti frère du PKK en Syrie) n'est lui sur aucune liste.

La construction des cantons se poursuit. Dans les cantons d'Afrin et de Djezireh, la construction sociale continue. **Solidaires Etudiant-es a lancé en France la campagne « Des livres pour Rojava »** en soutien à l'académie de Sciences sociales de Qamishlo (canton de Djezireh) qui a ouvert en septembre 2014 et commence son second semestre de cours, il s'agit de les aider à fonder une bibliothèque, mais aussi d'échanger sur l'éducation et l'enseignement. La campagne a commencé sur plusieurs sites universitaires à Bordeaux, Grenoble ou Saint-Denis. Quelques camarades se rendront en Qamishlo en mars pour rencontrer de visu les étudiant-es de l'académie. A l'heure où « DAECH » brûle des livres par milliers en Irak, nous devons soutenir ces projets de reconstruction culturelle.

## Pologne : grève reconductible massive dans les mines de JSW

La direction de la société minière JSW (*Jastrzebska Spolka Weglowa*) a licencié 9 syndicalistes de la mine de Budryk. Leur « faute » ? Avoir organisé, en janvier, la solidarité avec les travailleurs en grève de quatre autres mines de charbon de l'entreprise KW (*Kompania Weglowa*). La grève solidaire des mineurs de Budryk (et d'autres sites) a contribué à la victoire des travailleurs de KW : **les patrons ont reculé sur la fermeture des mines, sur les licenciements des salariés.**



Dans les accords signés, le gouvernement s'engageait aussi à ce qu'il n'y ait aucune répression envers les travailleurs qui avaient participé aux diverses grèves et manifestations. En s'attaquant aux militants syndicaux de plusieurs organisations (OPZZ, Solidarnosc, Sierpen 80), la direction s'attaque à tous les mineurs. En laissant faire, le gouvernement s'attaque à tous les travailleurs.

**L'Union syndicale Solidaires (France) soutient les mineurs de JSW qui ont décidé la grève.** Dans le passé, ces camarades ont montré leur capacité à mener des luttes d'ampleur, à l'exemple des 46 jours de grève de 2007/2008. Nous sommes solidaires des mineurs en lutte, nous demandons que leurs justes revendications soient satisfaites, nous exigeons l'annulation des licenciements.



**La grève concerne aujourd'hui environ 20 000 mineurs dont certains sont descendus et occupent le fond.** Des manifestations de soutien sont organisées, souvent réprimées par la police ; des actions solidaires sont également menées par des paysan-nes, des salarié-es de supermarché, ...

Les grévistes ont obtenu que le Président-Directeur-Général de JSW soit écarté des négociations ; la direction a déjà cédé sur les licenciements des syndicalistes, qui sont donc annulés. Mais les grévistes poursuivent la grève pour obtenir le départ du PDG, l'annulation de la suspension des conventions collectives, le paiement du « 14<sup>ème</sup> mois » dû au titre de 2014, les mêmes conditions de travail dans toutes les mines de JSW. **L'Union syndicale Solidaires (France) informe de cette lutte, notamment à travers le Réseau syndical international de solidarité et de luttes.**

[www.wzz.org.pl](http://www.wzz.org.pl) [www.ozzip.pl](http://www.ozzip.pl)

## Egypte : les libertés collectives et individuelles encore réprimées

« Il n'y aura pas d'élections libres en Égypte tant que les autorités continuent à réprimer les libertés collectives et individuelles », tel est le titre d'une pétition de solidarité avec le peuple égyptien. L'Union syndicale Solidaires en est signataire.

Les acteurs de la société civile, les organisations civiques, les syndicats autonomes, les opposant-es au pouvoir militaire – à quelque bord qu'ils appartiennent, séculier ou islamiste – y compris les jeunes qui ont mené l'insurrection de la liberté et mis fin au régime de Hosni Moubarak, sont aujourd'hui persécutés en Égypte. Le nouveau pouvoir multiplie les atteintes aux droits et les parodies de justice. Le travail associatif est paralysé en raison des persécutions judiciaires. Les militants associatifs, syndicaux et politiques font l'objet de menaces de toutes sortes, et sont empêchés de quitter le pays. **Quatre ans après le début de la révolution égyptienne, les manifestations de la commémoration ont été réprimées dans le sang.** Le samedi 24 janvier 2015, **Shaymaa Sabbagh, militante de gauche, a été tuée alors qu'elle venait déposer des fleurs sur la Place Tahrir, en mémoire des martyrs de la révolution.** Le lendemain, 25 janvier 2015, la violence est montée d'un cran : **une quinzaine de personnes dont 13 manifestants ont été tués.**

Pour toutes ces raisons, nous, signataires de la présente pétition, personnes physiques et morales, militants associatifs, syndicaux ou politiques, réclamons qu'une enquête indépendante et impartiale soit faite sur les événements des 24 et 25 Janvier 2015, et demandons aux autorités égyptiennes de mettre fin à ces exactions, de libérer tous les prisonniers d'opinion et les journalistes afin d'instaurer un climat propice à des élections législatives démocratiques et transparentes. Nous saluons, à cet égard, les organismes internationaux qui ont refusé de figurer comme observateurs de l'opération électorale dans un climat de répression sécuritaire et judiciaire. Nous appelons les instances internationales, les pays démocratiques, ainsi que les tribunes de la société civile de par le monde, à se tenir aux côtés du peuple égyptien et à soutenir les militant-es politiques, syndicaux et associatifs dans leur lutte pour la liberté, la justice, l'Etat de droit et la démocratie.

## Brésil : journée nationale d'actions, le 28 janvier

**Contre les dernières mesures du gouvernement brésilien, qui réduisent les droits des travailleurs et des travailleuses pour favoriser encore plus le patronat,** plusieurs organisations syndicales (CSP-Conlutas, CUT, CTB, UGT, NCSC) ont appelé à une journée d'actions nationale. Selon les Etats et les secteurs professionnels, grèves, manifestations, rassemblements ont ponctué ce 28 janvier ... auquel de nombreuses équipes syndicales entendent donner une suite, sans tarder.



## Algérie : harcèlement continué envers les syndicalistes autonomes

*Nous reproduisons ici un communiqué de nos camarades de la Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie. Il illustre la situation faite aux syndicalistes de la CGATA, du SNAPAP, de tous ceux et toutes celles qui font vivre un syndicalisme véritable, de luttes et autonome, malgré les poursuites judiciaires, les arrestations, le harcèlement étatique.*

Les poursuites et harcèlements contre les cadres syndicaux du SNAPAP et de la CGATA continuent ! Après les harcèlements dans les wilayas d'El-Bayad et M'sila c'est le tour cette fois-ci de ceux du grand sud. **Abdelkader Hamaoui, membre fondateur de la CGATA (Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie), et président du Bureau régional du grand sud subit de multiples pressions et harcèlements de la part de services de sécurité pour non collaboration avec ces derniers, par rapport à son activité syndicale, sa défense des droits de l'homme, et sa participation au mouvement anti gaz de schiste.** Abdelkader est connu par son honnêteté et sa sincérité dans le combat militant !

En sa qualité de représentant du SNAPAP et de la CGATA au grand sud, Hamaoui avait dénoncé le **harcèlement sexuel dont ont fait l'objet deux femmes cadres à Air Algérie.** Ces femmes subissent aujourd'hui des pressions allant jusqu'à leur demander de quitter leur logement de fonction.

La Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie CGATA, et le SNAPAP, dénoncent énergiquement ces harcèlements et ses pressions exercés contre les syndicalistes autonomes et des défenseurs des droits de l'homme. La CGATA et le SNAPAP, réitérent leurs engagements à défendre leurs cadres syndicaux, et tous les militant-es pour les causes justes, et interpellent l'opinion nationale et internationale à poursuivre les efforts pour la protection des syndicalistes et des militants autonomes.





## Colombie : les paramilitaires font régner la terreur

*L'Union syndicale Solidaires a participé, soutenu et relayé l'action lancée en janvier par la commission Syndicats d'Amnesty international.*

Des dizaines de défenseurs des droits humains ainsi que des syndicalistes et des personnes demandant la restitution de leurs terres ont été menacés par le groupe paramilitaire des Aguilas Negras, dans le nord de la Colombie. Le groupe les a par ailleurs qualifiés de guérilleros. Le 11 janvier, un syndicaliste et une personne défendant les droits des femmes ont reçu à leur domicile, dans le département de l'Atlantique, dans le nord de la Colombie, un tract du groupe paramilitaire Bloque Norte Costa Atlántica Águilas Negras.

Dans ce tract, « les organisations de défense des droits humains, les syndicalistes, les personnes réclamant la restitution de leurs terres, les conseillers des victimes [...] et les personnes qui rédigent les rapports sur les droits humains » sont désignés comme cibles militaires. Le texte continue ainsi : « commencez à quitter le pays ou à vous cacher comme des rats, car nous allons en finir avec vous, un par un ».

**Cette menace de mort, vise environ 40 personnes, notamment des défenseurs des droits humains, des syndicalistes, des personnes réclamant la restitution de leurs terres,** ainsi qu'un prêtre et un représentant de l'État travaillant sur les restitutions de terres, s'adresse également à plusieurs organisations de défense des droits humains. Les personnes évoquées dans la menace de mort sont concernées par le processus de restitution des terres et des affaires liées au processus de paix. Depuis des années, les défenseurs des droits humains, ainsi que les populations indigènes, afro-colombiennes et paysannes, sont les principales victimes du conflit armé qui déchire la Colombie. De nombreux défenseurs des droits humains ont été tués après avoir été qualifiés de partisans de la guérilla. Les groupes de guérilla s'en prennent eux aussi parfois aux défenseurs des droits humains, ciblés par des menaces ou victimes d'assassinat. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, une quarantaine de défenseurs des droits humains ont été tués en Colombie au cours des neuf premiers mois de l'année 2014 (au moins 70 en 2013). L'École nationale syndicale (ENS) a par ailleurs signalé que 20 syndicalistes avaient été victimes d'homicide au cours des 11 premiers mois de l'année 2014. [www.amnesty.org/fr](http://www.amnesty.org/fr)

**Les travailleurs et travailleuses de Quilicura ont fait céder Nestlé :** 15% d'augmentation, réintégration des 12 salariés licenciés. C'est aussi le fruit de la campagne internationale à laquelle Solidaires a participé. [www.sinaltrainal.org](http://www.sinaltrainal.org)

## Iran : 9,5 ans de prison de plus pour un syndicaliste iranien

Behnam Ebrahim-zadeh, qui était actuellement en train de subir une peine dite d'Exil intérieur dans une aile réservée aux prisonniers dits de droit commun de la prison de Gohardasht Rajae Sharh à Karaj a été rejugé le 29 décembre. Cette nouvelle peine arbitraire est en relation avec les événements survenus lors d'une mutinerie qui avait éclaté les 17 et 18 avril 2014 dans la Section 350 de la prison d'Evin. Behnam Ebrahim-zadeh est un militant ouvrier et défenseur du droit des enfants. Il avait été arrêté par les forces répressives du Ministère des Renseignements le 12 juin 2010, puis condamné à une peine de 20 ans de prison par un « Tribunal Révolutionnaire » de Téhéran. Son avocat et ses conseillers juridiques avaient ensuite réussi à faire rejurer par une Cour d'appel en deuxième instance la peine précédente, finalement réduite et commuée en une peine de 5 ans de détention. Avant cette nouvelle condamnation, Behnam purgeait la quatrième et avant-dernière année de sa peine. Il avait été condamné auparavant à une peine 5 ans de prison, pour des accusations supposées de « Collusions en vue d'organiser des actions en vue de porter des atteintes à la sécurité nationale ». Son jeune fils Nima Ebrahim-zadeh souffre d'une grave leucémie en phase avancée et n'a pas eu le droit, à de nombreuses reprises, de recevoir des visites de Behnam son père, sur ordres directs d'agents de la police politique de la *Vevak* et du Ministère des Renseignements.

[www.iran-echo.com](http://www.iran-echo.com) [www.soliranparis.wordpress.com](http://www.soliranparis.wordpress.com) [www.iranenlutte.wordpress.com](http://www.iranenlutte.wordpress.com)

## Turquie : Danone doit ouvrir des négociations !



**Depuis octobre 2014, les ouvrier-es de l'usine Danone de Lüleburgaz et leurs représentants du syndicat Gıda İş/DİSK luttent pour l'ouverture de négociations sur une nouvelle convention collective,** mais la direction de Danone fait la sourde oreille et bafoue la démocratie sociale ! Poursuivant nos actions de solidarité, le 19 janvier, avec des camarades de l'association DİDF, nous avons diffusé un tract devant le siège social de Danone à Paris. Le gouvernement turc couvre la direction de Danone. **Ce même gouvernement vient d'ailleurs d'interdire une grève décidée par des milliers de métallurgistes, soutenus par le syndicat Birlesik Metal/DİSK.**

## Contre la Banque Centrale Européenne, à Francfort le 18 mars !

Le gala d'ouverture du nouveau siège de la BCE (coût : 1,3 milliard d'euros), avec plusieurs chefs d'Etat européens et l'oligarchie financière européenne, est annoncé pour le 18 mars. Ce sera aussi la date, d'une manifestation européenne et d'un **blocage de la Banque Centrale Européenne.** [www.blockupy-frankfurt.org](http://www.blockupy-frankfurt.org)

*Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : [www.solidaires.org/article12420.html](http://www.solidaires.org/article12420.html)*